Accusé de réception en préfecture
034-253400485-20250708-DLB20250701_794-DE
Reçu le 08/07/2025

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES PEZENAS-AGDE

SEANCE du 01/07/2025
(2ème convocation sans quorum)

DLB 2025/794

L'an deux mille vingt-cinq et le mardi 1 juillet à 9h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM PEZENAS-AGDE se sont réunis en session ordinaire, au siège social à NEZIGNAN L'EVEQUE, sous la Présidence de Monsieur Armand RIVIERE, Président.

Date de la convocation : **27/06/2025**
Affichage de la convocation : **27/06/2025**

Etaient Présents :
Philippe AUDOUI, Marie BALLESTERO, Jean BLANQUEFORT, Michel FARENC, Georges LOPEZ, Claude MARCO, Marie-Hélène MATTIA, Carole MAUREL, Lionel PUCHE, Armand RIVIERE, Bernard SAUCEROTTE, Sylvian VIALE.
Jordan DARTIER représenté par Sylvie MACEL, Daniel RENAUD représenté par Marie-Claude SEMPERE.

Absents Excusés :
Jean-Louis ABADIE, Gérard ABELLA, André ALBERTOS, Claude ALLINGRI, Alice ARRAEZ, Jean AUGE, Philippe BARON, Claude BASTIER, Nathalie BASTOUL, Viviane BAUDE-TOUSSAINT, Mathieu BENEZECH, Jacques BOLINCHES, Jérôme BONNAFOUX, André BOUDET, Jean-Marie BOUSQUET, Stéphan BOYER, Didier BRESSON, Jacques CANTAGRILL, Christophe CASTAN, Francis CASTAN, Laurent COMBES, Jean-Jacques CORON, Sandrine DENIER, Jacques ELIEZ, Philippe ENJERLIC, Philippe FAURE, Francis FORTE, Pascal FICHAUX, Sébastien FREY, Julie GARCIN SAUDO, Vincent GAUDY, Bertrand GELLY, Robert GELY, Gil GEORGERENS, Francine GERARD, Rémy GLOMOT, Joséphine GROLEAU, Didier GROUSELLE, Frédéric GUARNIERI, Chantal GUILHOU, Evelyne GUY, Vincent HUGOT CONTE, Bernard ICHE, Blandine LAIRD, Jean-Louis LAUX, Jean-Yves LE BOZEC, Sylvie LERMET, Caroline LEVANNIER, Christophe LLOP, Michel LOUP, Laurence MABELLY, Marion MAERTEN, Pierre-Marie MARHUENDA, Gérard MARTINEZ, Patrick MARTINEZ, Fabrice MAURRAS, jacques MONCOUYOUX, Bernard MONTAGUD, Catherine MONTARON SANMARTI, Christiane MOTHES, Louis PASCAL, Christophe PASTOR, Jean-René PENAS, Stéphane PEPIN-BONET, Christian PEREZ, Gérard PERRIN, Christine PRADEL, Clémence RAPHANEL, Véronique REY, Thierry ROQUE, Régine ROSENFELD, Pierre-Jean ROUGEOT, Jean ROUSSEL, Frédéric ROYE, Véronique SALGAS, Michel SANCHEZ, Henry SANCHEZ, Marie-Agnès SCHERRER, Edgard SICARD, Alain SICILIANO, Michèle TARDY, Bernadette TAURINES FARO, Jean-Louis THERON, Christophe THOMAS, Jean-Michel ULMER, René VERDEIL, Nicole VICENTE, Claude VISTE, Jean-Claude VITAL.

Secrétaire de séance :
Philippe AUDOUI

Objet : Présentation du rapport annuel 2024 dans le cadre de la Délégation de Service Public pour le transport et le traitement des déchets ultimes du site de Valohé à Montblanc

La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) s'est réunie le vendredi 6 juin 2025 pour entendre la présentation du rapport annuel 2024 sur la DSP COVED relatif au traitement des déchets ultimes issus de Valohé.

Accusé de réception en préfecture
034-253400485-20250708-DLB20250701_794-DE
Reçu le 08/07/2025

Outre les élus du SICTOM siégeant à cette Commission : Messieurs Farenc, Marhuenda, Audoui, Guarnieri et Saucerotte, était présent un représentant d'une des associations désignées par le Comité Syndical en la personne de Mme Guilhem Hesselberg d'ADENA (association en charge de la protection de la réserve naturelle du Bagnas).

Le site dispose de 10 casiers de stockage et COVED exploite actuellement le casier N°2.1.B dont la durée de vie est prévue jusque fin juin 2025. Le prochain casier qui entrera en exploitation durant l'été 2025 sera le 2.2.A

Pour rappel, le site a ouvert le 16/10/2015 et la durée d'autorisation d'exploitation est de 25 ans. La capacité annuelle de stockage de l'ISDND est de 132 900 tonnes et le SICTOM y a déposé en 2024, au titre de la DSP, 33 948 tonnes (*pour 34 311 tonnes en 2023 soit -1%*) pour un chiffre d'affaires de 4 629 K€.

Les investissements réalisés en 2024 s'élèvent à 1 233 K € avec l'acquisition d'engins industriels comme un camion muni d'une benne hydraulique, un compacteur et une pelle.

Les mesures prises précédemment pour lutter contre les départs d'incendies sont maintenues. Aucun incident à noter en 2024.

Afin d'éviter au maximum les envols, des filets amovibles sont posés et déplacés au fur et à mesure du remplissage du casier en cours d'exploitation et des opérations de nettoyage des abords sont réalisés tous les deux mois afin de maintenir les accès en état de propreté. Les camions entrant et sortant doivent être munis de filet pour éviter tout envol et participer ainsi à la propreté de l'environnement du site.

En septembre et octobre 2024, les mesures règlementaires relatives aux impacts environnementaux ont été réalisées. Sur 17 points d'observation des odeurs, 2 perceptions de niveau faible à très faible ont été enregistrées. Les mesures de retombées atmosphériques réalisées pendant cette période affichent des concentrations inférieures au seuil règlementaire.

Pas de mesure de bruit en 2024. Les prochaines seront faites en 2026.

Réalisation du suivi faunistique et floristique en 2024 avec maintien des espèces en place lors de l'ouverture du site et constat d'une nidification de guêpiers d'Europe.

Le rapport précise que le tonnage enfoui par le SICTOM a baissé de 1% par rapport à 2023. Cette tendance semble se confirmer avec les chiffres du 1er quadrimestre 2025.

Le site abrite dorénavant une plateforme pour trier le bois ainsi qu'une plateforme de maturation des mâchefers issus de l'incinérateur de Sète. La société envisage maintenant de fabriquer sur place des mégablocs à partir de ce matériau.

De même, la COVED réfléchit au projet de construction d'une déchèterie réservée aux professionnels sur l'emprise foncière de VALORSYS.

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à prendre acte du rapport annuel dans le cadre de la Délégation de Service Public pour le transport et le traitement des déchets ultimes du site de Valohé à Montblanc.

Accusé de réception en préfecture
034-253400485-20250708-DLB20250701_794-DE
Reçu le 08/07/2025

Le Comité Syndical,

Ouï l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

PREND ACTE du rapport annuel dans le cadre de la Délégation de Service Public pour le transport et le traitement des déchets ultimes du site de Valohé à Montblanc.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

Le Président,

Armand RIVIERE

Le Président :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

A Nézignan l'Évêque, le 08/07/2025

SMICTOM PEZENAS-AGDE
Adresse postale : **BP 112 - 34120 Pézenas**
Siège administratif : **27, avenue de Pézenas - 34120 Nézignan l'Évêque**
Tél. : 04 67 98 45 83 Fax : 04 67 90 05 98 www.sictom-pezenas-agde.fr